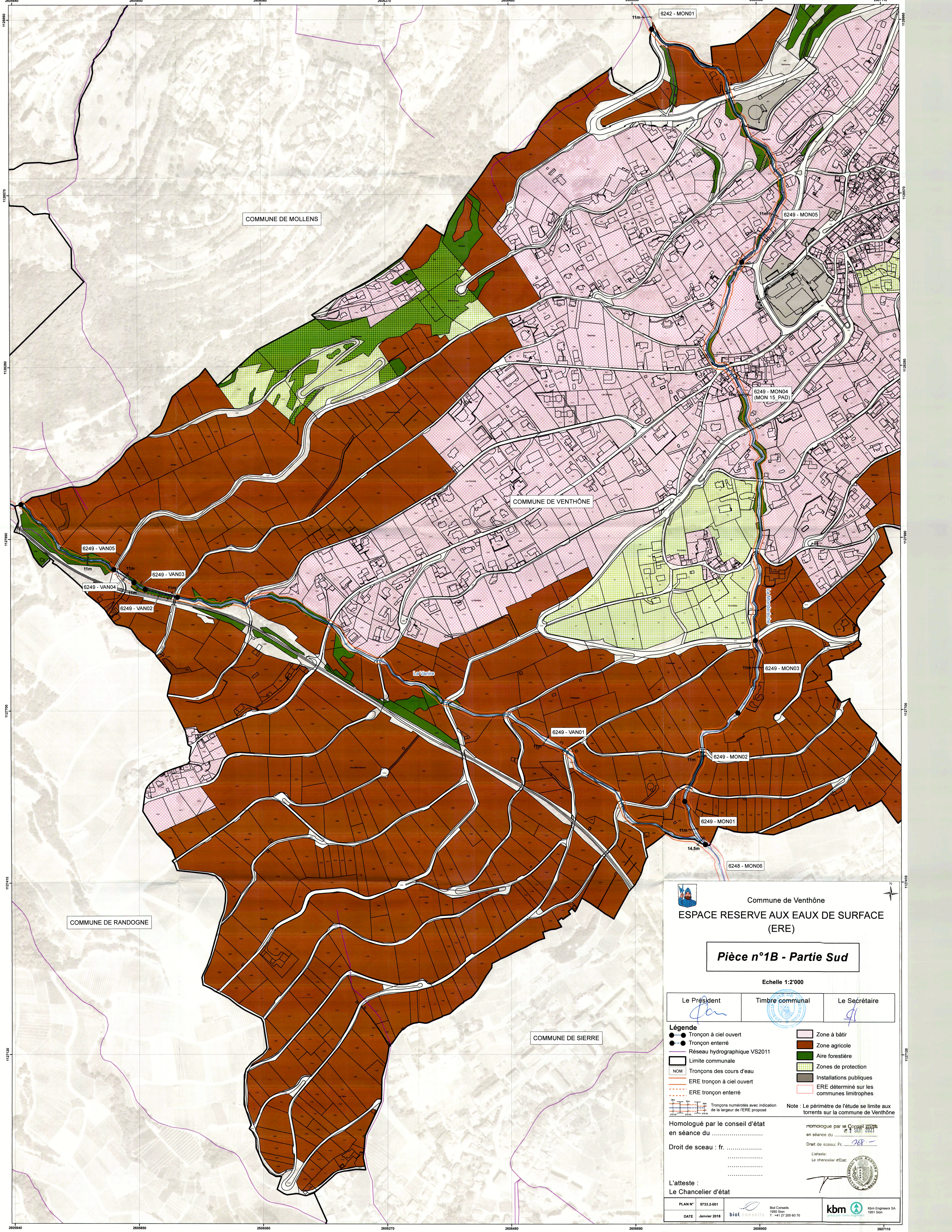




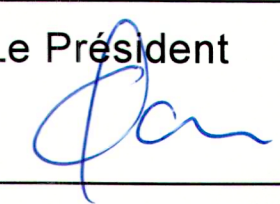
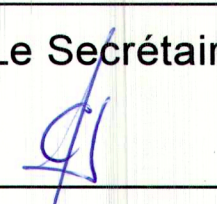


Commune de Venthône

ESPACE RESERVE AUX EAUX DE SURFACE
(ERE)

Pièce n°1B - Partie Sud

Echelle 1:2'000

Le Président 	Timbre communal 	Le Secrétaire 
---	--	--

Légende

- Tronçon à ciel ouvert
- Tronçon enterré
- Réseau hydrographique VS2011
- Limite communale
- NOM Tronçons des cours d'eau
- ERE tronçon à ciel ouvert
- ERE tronçon enterré
- Zone à bâtir
- Zone agricole
- Aire forestière
- Zones de protection
- Installations publiques
- ERE déterminé sur les communes limitrophes

Tronçons numérotés avec indication de la largeur de l'ERE proposée

Homologué par le conseil d'état en séance du

Droit de sceau : fr.

L'atteste :
Le Chancelier d'état

Note : Le périmètre de l'étude se limite aux torrents sur la commune de Venthône

Homologué par le Conseil d'Etat en séance du

Droit de sceau : Fr. 268.-

L'atteste :
Le chancelier d'Etat

PLAN N° 5733.2-001

DATE Janvier 2018

biot conseils
Biot Conseils
1950 Sion
T +41 27 255 60 70

kbm
Kbm Engineers SA
1951 Sion